

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska tenue au siège social de la MRC, 142, rue Dufferin, bureau 100, à Granby, province de Québec, le mercredi 16 janvier 2019 à compter de 19 h.

**PRÉSENCES :** M. Éric Chagnon, maire du canton de Shefford, M. Jocelyn Dupuis, représentant de la ville de Granby, M. Pierre Fontaine, maire de Roxton Pond, M. Jean-Marie Lachapelle, maire de la ville de Waterloo, M. Philip Tétrault, maire du village de Warden, tous formant quorum sous la présidence de M. Paul Sarrazin, préfet et maire de Sainte-Cécile-de-Milton

**ABSENCES :** M. René Beaugard, maire de Saint-Joachim-de-Shefford et M. Marcel Gaudreau, maire de Saint-Alphonse-de-Granby

Mme Johanne Gaouette, directrice générale et secrétaire-trésorière, et Mme Judith Desmeules, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, sont également présentes.

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19 h 03.

**Note :** **POPULATION EN VIGUEUR POUR 2019**

La liste comprenant la population de chaque municipalité sur le territoire de la MRC en 2019, selon le décret numéro 1421-2018 du gouvernement du Québec, est déposée.

**2019-01-001** **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle, appuyé par M. le conseiller Philip Tétrault et résolu unanimement que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté comme suit :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 19 décembre 2018
3. Période de questions
4. Cours d'eau :
  - 4.1 Libération de la garantie d'exécution pour le contrat numéro 2014/011 – Services professionnels d'ingénierie pour les travaux d'entretien de cours d'eau – Ruisseau des Six et Branche 9 du cours d'eau Brandy Brook
5. Plan directeur de l'eau :
  - 5.1 Approvisionnement et distribution d'arbustes dans le cadre de l'Opération bandes riveraines en santé (phase 2019)
6. Gestion des matières résiduelles :
  - 6.1 Autorisation de signature – Entente relative à la gestion et à l'exploitation des écocentres situés à Granby et Waterloo
  - 6.2 Autorisation de signature – Entente relative à l'administration du Programme d'aide au compostage domestique
  - 6.3 Autorisation de signature – Addenda A au contrat numéro 2018/010 de collecte, transport et enfouissement des ordures pour le Zoo de Granby et l'Amazoo

7. Affaires financières :
  - 7.1 Approbation et ratification d'achats
  - 7.2 Approbation des comptes
  - 7.3 Transferts au surplus accumulé affecté pour les engagements de crédit au 31 décembre 2018
  - 7.4 Dépôt du rapport mensuel au conseil requis suivant les règlements numéro 2017-302 et 2017-303 ainsi que sous l'article 25 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*
  - 7.5 Adoption de la répartition des sommes payables à la MRC pour l'année 2019
  - 7.6 Autorisation de signature – Compensation des services bancaires avec la Banque Royale du Canada
8. Autorisation de déplacement – Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec
9. Avis de motion et dépôt du projet de règlement – Règlement numéro 2019-... concernant l'administration des finances, déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats, déléguant le pouvoir d'engager des salariés et abrogeant le règlement numéro 2017-302
10. Avis de motion et dépôt du projet de règlement – Règlement numéro 2019-... établissant les modalités de remboursement des frais afférents aux déplacements des membres du conseil et abrogeant le règlement numéro 82-06 tel que modifié
11. Modification des modalités de travail du personnel
12. Ratification d'embauche au poste d'adjointe administrative au greffe et aux archives
13. Développement local et régional :
  - 13.1 Fonds de développement des communautés – Projets retenus à la suite de l'appel de projets 2018
  - 13.2 Demande au Fonds d'appui au rayonnement des régions
  - 13.3 Appuis auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de projets dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions
14. Réseau cyclable :
  - 14.1 Programme d'aide financière pour l'entretien de la Route verte :
    - 14.1.1 Attestation des dépenses encourues pour 2018
    - 14.1.2 Demande d'aide financière 2019-2020
15. Transport collectif rural :
  - 15.1 Modification à la résolution numéro 2018-11-424 – Autorisation de signature – Contrat de gré à gré avec Ami-Bus inc. pour la fourniture d'un service de transport collectif régional
16. Sécurité publique :
  - 16.1 Autorisation de signature – Entente de partenariat avec la Sûreté du Québec relative à la fourniture de services des cadets pour l'été 2019
17. Demande d'appui :
  - 17.1 MRC de Papineau – Préparation et conclusion du prochain Pacte fiscal – Financement des MRC du Québec
18. Période de questions
19. Clôture de la séance

**2019-01-002**     **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2018**

Sur une proposition de M. le conseiller Pierre Fontaine, appuyée par M. le conseiller Éric Chagnon, il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 décembre 2018.

**Note :**            **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La première période de questions est tenue.

**2019-01-003**     **LIBÉRATION DE LA GARANTIE D'EXÉCUTION POUR LE CONTRAT NUMÉRO 2014/011 – SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURIE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE COURS D'EAU – RUISSEAU DES SIX ET BRANCHE 9 DU COURS D'EAU BRANDY BROOK**

ATTENDU le contrat numéro 2014/011 intervenu pour les services d'ingénierie requis pour les travaux d'entretien du Ruisseau des Six, situé à Granby, et de la Branche 9 du cours d'eau Brandy Brook, situé à Saint-Alphonse-de-Granby;

ATTENDU que la fourniture de services est maintenant complétée et la recommandation du coordonnateur aux cours d'eau à l'effet d'accepter la libération de la garantie d'exécution;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Éric Chagnon, appuyé par M. le conseiller Philip Tétrault et résolu unanimement de libérer la garantie d'exécution fournie sous forme de chèque au montant de 1 425,69 \$ pour le contrat numéro 2014/011 pour les services d'ingénierie requis pour les travaux d'entretien du Ruisseau des Six, situé à Granby, et de la Branche 9 du cours d'eau Brandy Brook, situé à Saint-Alphonse-de-Granby.

**2019-01-004**     **APPROVISIONNEMENT ET DISTRIBUTION D'ARBUSTES DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION BANDES RIVERAINES EN SANTÉ (PHASE 2019)**

ATTENDU que dans le cadre de son Plan directeur de l'eau, la MRC met en œuvre depuis 2013 l'Opération bandes riveraines en santé afin de soutenir les riverains dans leurs efforts de revégétalisation;

ATTENDU que le Plan directeur de l'eau 2017-2021 de la MRC prévoit l'action 48 consistant à poursuivre l'Opération bandes riveraines en santé en offrant des arbustes à faible prix pour soutenir les riverains dans leurs efforts de revégétalisation;

ATTENDU qu'une demande de prix a été transmise à la Coopérative de solidarité Au cœur du village pour la fourniture de services professionnels requis à l'approvisionnement et la distribution de plants d'arbustes de formats moyens;

ATTENDU que la Coopérative de solidarité Au cœur du village a répondu à cette demande de prix, en proposant un prix unitaire de 1,92 \$ par plant d'arbustes (plus les taxes applicables);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Jocelyn Dupuis, appuyé par M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle et résolu unanimement de mandater la Coopérative de solidarité Au cœur du village pour la fourniture de services requis à l'approvisionnement et la distribution de plants d'arbustes de formats moyens dans le

cadre de la phase 2019 de l'Opération bandes riveraines en santé pour un prix unitaire de 1,92 \$ par plant d'arbustes (plus les taxes applicables).

**2019-01-005**     **AUTORISATION DE SIGNATURE - ENTENTE RELATIVE À LA GESTION ET L'EXPLOITATION DES ÉCOCENTRES SITUÉS À GRANBY ET WATERLOO**

Soumis :     Projet d'entente à intervenir avec la Corporation de gestion des matières résiduelles de La Haute-Yamaska (COGEMRHY) afin de confier la gestion et l'exploitation des écocentres situés à Granby et Waterloo.

Sur une proposition de M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle, appuyée par M. le conseiller Philip Tétrault, il est résolu unanimement d'autoriser le préfet, ou en son absence le préfet suppléant, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, ou en son absence la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, à signer, pour et au nom de la MRC de La Haute-Yamaska, tous les documents nécessaires aux fins ci-dessus, et à y effectuer toutes les modifications mineures jugées nécessaires.

**2019-01-006**     **AUTORISATION DE SIGNATURE - ENTENTE RELATIVE À L'ADMINISTRATION DU PROGRAMME D'AIDE AU COMPOSTAGE DOMESTIQUE**

Soumis :     Projet d'entente à intervenir avec la Corporation de gestion des matières résiduelles de La Haute-Yamaska (COGEMRHY) afin de confier l'administration du programme d'aide au compostage domestique à COGEMRHY pour les années 2019 et 2020.

Sur une proposition de M. le conseiller Éric Chagnon, appuyée par M. le conseiller Pierre Fontaine, il est résolu unanimement d'autoriser le préfet, ou en son absence le préfet suppléant, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, ou en son absence la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, à signer, pour et au nom de la MRC de La Haute-Yamaska, tous les documents nécessaires aux fins ci-dessus, et à y effectuer toutes les modifications mineures jugées nécessaires.

**2019-01-007**     **AUTORISATION DE SIGNATURE – ADDENDA A AU CONTRAT NUMÉRO 2018/010 DE COLLECTE, TRANSPORT ET ENFOUISSEMENT DES ORDURES POUR LE ZOO DE GRANBY ET L'AMAZOO**

Soumis :     Addenda A au contrat numéro 2018/010 de collecte, transport et enfouissement des ordures pour le Zoo de Granby et l'Amazoo.

Il est proposé par M. le conseiller Jocelyn Dupuis, appuyé par M. le conseiller Éric Chagnon et résolu unanimement d'autoriser le préfet, ou en son absence le préfet suppléant, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, ou en son absence la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, à signer, pour et au nom de la MRC, l'addenda tel que soumis et à y effectuer toutes les modifications mineures jugées nécessaires.

**2019-01-008**     **APPROBATION ET RATIFICATION D'ACHATS – JANVIER 2019**

Sur une proposition de M. le conseiller Pierre Fontaine, appuyée par M. le conseiller Philip Tétrault, il est résolu unanimement de ratifier et d'approuver les achats suivants :

Fournisseur	Description	Coût
<b><u>RATIFICATION D'ACHATS :</u></b>		
<b>Partie 1 du budget (ensemble) :</b>		
MS Geslam informatique inc.	Banque de 50 heures informatique	4 656,49 \$
<b><u>APPROBATION D'ACHATS :</u></b>		
<b>Partie 1 du budget (ensemble) :</b>		
CIM	Entretien annuel des logiciels de comptabilité municipale	3 615,96 \$
Cima info inc.	Banque de 15 heures pour le suivi du site Web	1 379,70 \$
Durabac	Couvercles et tiges conteneur	2 299,50 \$
La Voix de l'Est et Le Plus	Publicités annuelles pour le service régional de collectes et publicités pour l'implantation de la collecte des matières organiques	36 234,88 \$
Lithium marketing	Voeux des présidents Graphisme des outils ISÉ pour l'implantation de la collecte des matières organiques	6 708,79 \$
Lithium marketing	Graphisme des publicités du service régional des collectes	2 500,71 \$
Lithium marketing	Graphisme du bilan GMR 2018	1 908,59 \$
L'Heureux & Roy - Firme graphique	Modifications des calendriers de collectes 2019 - implantation de la collecte des matières organiques	275,94 \$
Les équipements MsGeslam	Entretien annuel - serveur HP Proliant 350 G8	839,26 \$
M105	Campagne radiophonique pour l'implantation de la collecte des matières organiques	7 165,24 \$
Médias Transcontinental (Granby Express)	Publicités annuelles pour le service régional de collectes et publicités pour l'implantation de la collecte des matières organiques	14 597,23 \$
MS Geslam informatique inc.	Vœux de Noël du préfet Vigiflex essentiel serveur incluant surveillance réseau et 6 licences Symantec pour les serveurs	3 307,14 \$
MS Geslam informatique inc.	42 licences annuelles antivirus Symantec	1 709,45 \$
Palace de Granby	Location des salles pour les soirées d'information pour les matières organiques	4 058,62 \$
Panorama	Publicités annuelles pour le service régional de collectes et publicités pour l'implantation de la collecte des matières organiques	1 735,00 \$
Sani-Éco	Déplacements de bacs et conteneurs	2 299,50 \$
Show devant	Location matériel audiovisuel - séances d'information publiques matières organiques en 2019 (Roxton Pond, Sainte-Cécile-de-Milton et Saint-Joachim-de-Shefford)	1 414,19 \$

**Partie 2 du budget (évaluation, diffusion matrice, sécurité publique) :**

Groupe de géomatique Azimut	Entretien et frais utilisation annuels Gocadastre, Gorôle, GOconvMAMM, Gomatrice, Godossier	13 569,36 \$
Groupe de géomatique Azimut	Abonnement annuel Gonet - intranet et internet	23 898,64 \$
Groupe de géomatique Azimut	Banque de 5 heures de soutien technique	632,36 \$
PG solutions inc.	Entretien et soutien annuel - suite logicielle AC évaluation	30 462,63 \$
<b>TOTAL:</b>		<b><u>160 612,68 \$</u></b>

**2019-01-009 APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle appuyé par M. le conseiller Éric Chagnon et résolu unanimement d'autoriser le paiement des comptes énumérés à la liste portant le numéro « APP-01-01 ». Cette liste fait partie intégrante de la présente résolution comme ci au long récitée.

**2019-01-010 TRANSFERTS AU SURPLUS AFFECTÉ POUR ENGAGEMENTS DE CRÉDITS AU 31 DÉCEMBRE 2018**

Soumise : Liste des engagements de crédits à transférer au surplus affecté au 31 décembre 2018.

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle, appuyé par M. le conseiller Pierre Fontaine et résolu unanimement d'autoriser les transferts aux surplus affectés suivants au 31 décembre 2018 afin de couvrir les engagements de crédits 2018, à savoir :

1. Transférer une somme de 100 802,84 \$ du poste "surplus non affecté – à l'ensemble" au poste "surplus affecté à l'ensemble – engagements de crédits";
2. Transférer une somme de 60 618,76 \$ du poste "surplus non affecté – évaluation" au poste "surplus affecté évaluation – engagements de crédits".

**Note : DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL AU CONSEIL REQUIS SUIVANT LES RÉGLEMENTS NUMÉRO 2017-302 ET 2017-303 AINSI QUE SOUS L'ARTICLE 25 DE LA LOI SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Conformément aux dispositions des règlements numéro 2017-302 et 2017-303 ainsi que de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, il est déposé devant les membres du conseil de la MRC un rapport des paiements effectués ainsi que la liste des dépenses autorisées depuis la dernière séance ordinaire.

**2019-01-011**     **ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES SOMMES PAYABLES À LA MRC POUR L'ANNÉE 2019**

Soumis :     Projet de répartition des sommes payables à la MRC de La Haute-Yamaska pour l'année 2019 par les municipalités dont le territoire en fait partie.

Sur une proposition de M. le conseiller Jocelyn Dupuis, appuyée par M. le conseiller Éric Chagnon, il est résolu unanimement d'autoriser la répartition des sommes payables à la MRC de La Haute-Yamaska pour l'année 2019 telle que soumise.

**2019-01-012**     **AUTORISATION DE SIGNATURE – COMPENSATION DES SERVICES BANCAIRES AVEC LA BANQUE ROYALE DU CANADA**

Soumise :     Compensation des services bancaires révisée datée du 4 décembre 2018.

Sur une proposition de M. le conseiller Pierre Fontaine, appuyée par M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle, il est résolu unanimement d'autoriser le préfet, ou en son absence le préfet suppléant, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, ou en son absence, la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, à signer la compensation des services bancaires de la Banque Royale du Canada datée du 4 décembre 2018.

**2019-01-013**     **AUTORISATION DE DÉPLACEMENT – ASSISES ANNUELLES DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

Sur une proposition de M. le conseiller Philip Tétrault, appuyée par M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle, il est résolu unanimement d'autoriser le déplacement de M. Paul Sarrazin, préfet, pour les assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec. Les frais d'inscription, de déplacement et de séjour seront assumés à 100 % par la MRC.

**Note :**     **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-... CONCERNANT L'ADMINISTRATION DES FINANCES, DÉLÉGUANT CERTAINS POUVOIRS D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS, DÉLÉGUANT LE POUVOIR D'ENGAGER DES SALARIÉS ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-302**

Soumis :     Projet du Règlement numéro 2019-... concernant l'administration des finances, déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats, déléguant le pouvoir d'engager des salariés et abrogeant le règlement numéro 2017-302.

Avis de motion est par les présentes donné par M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle que lors d'une prochaine séance de ce conseil sera soumis pour adoption un règlement concernant l'administration des finances, déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats, déléguant le pouvoir d'engager des salariés et abrogeant le règlement numéro 2017-302.

Le projet de ce règlement est déposé au conseil conformément aux dispositions de l'article 445 du *Code municipal du Québec*.

Note :

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-... ÉTABLISSANT LES MODALITÉS DE REMBOURSEMENT DES FRAIS AFFÉRENTS AUX DÉPLACEMENTS DES MEMBRES DU CONSEIL ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 82-06 TEL QUE MODIFIÉ**

Soumis : Projet du Règlement numéro 2019-... établissant les modalités de remboursement des frais afférents aux déplacements des membres du conseil et abrogeant le règlement numéro 82-06 tel que modifié.

Avis de motion est par les présentes donné par M. le conseiller Éric Chagnon que lors d'une prochaine séance de ce conseil sera soumis pour adoption un règlement établissant les modalités de remboursement des frais afférents aux déplacements des membres du conseil et abrogeant le règlement numéro 82-06 tel que modifié.

Le projet de ce règlement est déposé au conseil conformément aux dispositions de l'article 445 du *Code municipal du Québec*.

**2019-01-014 MODIFICATIONS DES MODALITÉS DE TRAVAIL**

Sur une proposition de M. le conseiller Philip Tétrault, appuyée par M. le conseiller Pierre Fontaine, il est résolu unanimement de modifier les modalités de travail du personnel en insérant le paragraphe suivant à la fin de la section « Congés maladie utilisés à titre de congés à des fins personnelles » :

« Les congés prévus à l'article 79.7 de la *Loi sur les normes du travail* pour obligations familiales doivent être pris à même les congés maladie utilisés à titre de congés à des fins personnelles. »

**2019-01-015 RATIFICATION D'EMBAUCHE AU POSTE D'ADJOINTE ADMINISTRATIVE AU GREFFE ET AUX ARCHIVES**

Sur une proposition de M. le conseiller Jocelyn Dupuis, appuyée par M. le conseiller Philip Tétrault, il est résolu unanimement de ratifier l'embauche de Mme Geneviève Dumoulin au poste d'adjointe administrative au greffe et aux archives à compter du 7 janvier 2019, et ce, selon les conditions émises au rapport ADM2018-19.

**2019-01-016 FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS - PROJETS RETENUS À LA SUITE DE L'APPEL DE PROJETS 2018**

ATTENDU que la MRC de La Haute-Yamaska a adopté sa Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie en juin 2017 et a relancé son Fonds de développement des communautés en mai 2018;

ATTENDU que la MRC de La Haute-Yamaska a dédié en 2018-2019 une enveloppe de 238 000 \$ à son Fonds de développement des communautés;

ATTENDU que l'appel de projets du Fonds de développement des communautés s'est terminé le 19 octobre dernier;

ATTENDU qu'un résiduel de projet antérieur permet de hausser le Fonds de développement des communautés de 25 794 \$ pour un grand total de 263 794 \$;

ATTENDU les recommandations du Comité d'analyse et de sélection des projets du Fonds de développement des communautés s'étant réuni le 27 novembre 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle, appuyé par M. le conseiller Philip Tétrault et résolu unanimement d'octroyer une aide financière dans le cadre du Fonds de développement des communautés aux projets suivants, à savoir :

- a) *Mise en valeur du 31 rue Principale à Sainte-Cécile-de-Milton*, pour un montant de 60 000 \$;
- b) *Déploiement de la fibre à la maison à Sainte-Cécile-de-Milton*, pour un montant de 60 000 \$;
- c) *Consolidation et déploiement du travail de rue en Haute-Yamaska*, pour un montant de 16 450 \$;
- d) *Relance de la Popote roulante à Granby, Roxton Pond, Saint-Alphonse-de-Granby et Sainte-Cécile-de-Milton*, pour un montant de 50 000 \$;
- e) *Les sentiers Milton à Sainte-Cécile-de-Milton*, pour un montant de 17 300 \$;
- f) *Bâtir un pavillon à Roxton Pond*, pour un montant de 60 000 \$.

Ces projets sont approuvés aux conditions recommandées par le Comité d'analyse et de sélection des projets.

**2019-01-017**

**DEMANDE AU FONDS D'APPUI AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS**

ATTENDU que le gouvernement du Québec a lancé le Fonds d'appui au développement des régions (FARR) dont le programme vise à soutenir des projets de développement régionaux porteurs, choisis par les régions administratives selon les priorités propres à celles-ci;

ATTENDU que la MRC de La Haute-Yamaska souhaite réaliser un inventaire des milieux naturels d'intérêt et identifier des corridors écologiques potentiels afin de permettre les connectivités requises avec les territoires des MRC limitrophes;

ATTENDU que ce projet pourrait être admissible à un soutien financier du FARR puisqu'il contribue à la mise en œuvre des priorités régionales retenues pour la Montérégie, à savoir de protéger et mettre en valeur les ressources naturelles, et plus particulièrement au choix et à la mesure stratégique suivante :

« Assurer la vitalité et la pérennité des ressources naturelles :

- a. Identifier et réaliser des actions visant la connectivité entre les milieux naturels (faune et flore) via des corridors fauniques et/ou des corridors verts »;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Éric Chagnon, appuyé par M. le conseiller Pierre Fontaine et résolu unanimement que la MRC de La Haute-Yamaska :

1. Dépose une demande d'aide financière au FARR pour un montant de 28 536 \$ pour la réalisation d'un inventaire des milieux naturels d'intérêt et pour l'identification des corridors écologiques potentiels;
2. Autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière ou la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe à signer tous les documents relatifs à cette demande d'aide financière;

3. Confirme sa participation financière dans le projet pour un montant de 4 134 \$ en biens et services;

Et advenant l'aide financière du FARR :

- a) Autorise le préfet, ou en son absence le préfet suppléant, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, ou en son absence la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, à signer, pour et au nom de la MRC, tout projet d'entente à conclure avec le gouvernement pour donner effet au projet;
- b) Accepte l'offre de services de l'organisme Nature-Action Québec, daté du 16 janvier 2019 au montant de 29 925 \$, afin de collaborer avec la MRC dans la réalisation de ce projet.

2019-01-018

**APPUIS AUPRÈS DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION DE PROJETS DANS LE CADRE DU FONDS D'APPUI AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS**

ATTENDU le projet faisant l'objet d'une demande d'aide financière au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) de 66 960 \$ par l'organisme Sclérose en plaques Haute-Yamaska-Richelieu;

ATTENDU le projet faisant l'objet d'une demande d'aide financière au FARR de 50 870 \$ par Le Marché public de Granby et région;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Jocelyn Dupuis, appuyé par M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle et résolu unanimement d'appuyer auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation les projets suivants dans le cadre du FARR :

1. Le projet déposé par l'organisme Sclérose en plaques Haute-Yamaska-Richelieu intitulé « Implantation d'une Accorderie »;
2. Le projet déposé par l'organisme Le Marché public de Granby et région intitulé « Développement du marché public ».

2019-01-019

**PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ENTRETIEN DE LA ROUTE VERTE - ATTESTATION DES DÉPENSES ENCOURUES POUR 2018**

ATTENDU que le ministère des Transports du Québec a rendu public le Programme d'aide financière à l'entretien de la Route verte;

ATTENDU que cette aide vise à compenser une partie des dépenses encourues pour les segments de la Route verte pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 décembre 2018;

ATTENDU que pour bénéficier de cette aide financière, le conseil doit attester des dépenses encourues durant cette période pour l'entretien des infrastructures de la Route verte, le tout selon la liste des travaux et dépenses admissibles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Éric Chagnon, appuyé par M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle et résolu unanimement :

1. D'attester au ministère des Transports du Québec que, selon les critères du programme, les dépenses encourues par la MRC de La Haute-Yamaska pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 décembre 2018 s'élèvent à 272 375,55 \$;

2. D'autoriser la direction générale à fournir sur demande audit ministère copie de toutes les pièces justifiant les dépenses encourues et qui seront requises pour satisfaire aux règles dudit programme.

2019-01-020

**PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ENTRETIEN DE LA ROUTE VERTE –  
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE 2019-2020**

ATTENDU que dans le cadre de sa Politique sur le vélo et en lien avec son rôle de responsable gouvernemental de la Route verte, le ministère des Transports du Québec rend accessible le Programme d'aide financière à l'entretien de la Route verte;

ATTENDU que la MRC de La Haute-Yamaska satisfait aux critères d'admissibilité du programme précité et qu'il y a lieu de déposer une demande d'aide financière auprès dudit ministère pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020;

ATTENDU que l'ensemble du réseau cyclable dont l'entretien incombe à la MRC de La Haute-Yamaska, par l'intermédiaire de la Corporation d'aménagement récréotouristique de la Haute-Yamaska (C.A.R.T.H.Y.) inc., est accessible en toute gratuité pour ses utilisateurs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle, appuyé par M. le conseiller Pierre Fontaine et résolu unanimement de :

1. Déposer une demande d'aide financière auprès du ministère des Transports du Québec, dans le cadre du programme d'entretien de la Route verte pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020, et ce, en fonction du réseau géré et entretenu sous l'égide de la MRC de La Haute-Yamaska;
2. Confirmer que la longueur des pistes cyclables pour lesquelles une aide financière est demandée totalise 63,134 kilomètres se répartissant comme suit :
  - a) La Montérégiade 1 : 13,201 km
  - b) L'Estriade : 20,748 km
  - c) La Campagnarde (de la rue Allen à Waterloo vers le nord) : 21,303 km
  - d) Piste Waterloo (de l'Estriade à la rue du Cimetière) : 0,454 km
  - e) Piste Waterloo – de la rue Lewis (rte 241) à la rue Mario : 0,512 km
  - f) Lien Estrie/Montérégie : 1,891 km
  - g) La Campagnarde (au sud de Waterloo jusqu'au lien Estrie/Montérégie) : 1,416 km
  - h) La Villageoise : 2,739 km
  - i) Piste Waterloo (du pont Stevens jusqu'à la rue Foster) : 0,293 km
  - j) Piste Waterloo – adjacent à la rue de la Cour, entre la rue Dalton et un emplacement situé entre la rue Shaw et la rue St-Patrick : 0,293 km
  - k) Piste Waterloo – dans le parc Carré Foster : 0,080 km
  - l) Piste Waterloo – entre le parc Carré Foster et la rue du Lac : 0,204 km;

3. Demander en conséquence une aide financière de 94 701 \$ pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020.

**2019-01-021**      **MODIFICATION À LA RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-11-424 – AUTORISATION DE SIGNATURE – CONTRAT DE GRÉ À GRÉ AVEC AMI-BUS INC. POUR LA FOURNITURE D'UN SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF RÉGIONAL**

Soumis :      Projet de contrat modifié avec Ami-Bus inc. pour la fourniture d'un service de transport collectif régional pour l'année 2019.

ATTENDU la modification du projet de contrat soumis à la résolution numéro 2018-11-424;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Pierre Fontaine, appuyé par M. le conseiller Philip Tétrault et résolu unanimement d'accepter le projet de contrat modifié tel que soumis et d'autoriser le préfet, ou en son absence le préfet suppléant, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, ou en son absence la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, à signer ce document, pour et au nom de la MRC, et à y effectuer toutes les modifications mineures jugées nécessaires.

**2019-01-022**      **AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC LA SÛRETÉ DU QUÉBEC RELATIVE À LA FOURNITURE DE SERVICES DES CADETS POUR L'ÉTÉ 2019**

Soumis :      Projet d'entente avec la Sûreté du Québec visant à définir les modalités applicables afin que la MRC de La Haute-Yamaska puisse bénéficier des services de deux cadets pour la saison estivale 2019.

Il est proposé par M. le conseiller Éric Chagnon, appuyé par M. le conseiller Pierre Fontaine et résolu unanimement :

1. De désigner M. Luc Couture, coordonnateur à la sécurité publique, pour agir à titre de personne-ressource pour la mise en œuvre de l'entente de partenariat avec la Sûreté du Québec relative à la fourniture de services des cadets pour l'été 2019;
2. D'autoriser le préfet, ou en son absence le préfet suppléant, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, ou en son absence la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, à signer, pour et au nom de la MRC de La Haute-Yamaska, le projet d'entente tel que soumis et à y effectuer toutes les modifications mineures jugées nécessaires.

**2019-01-023**      **DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DE PAPINEAU – PRÉPARATION ET CONCLUSION DU PROCHAIN PACTE FISCAL – FINANCEMENT DES MRC DU QUÉBEC**

ATTENDU que le 5 novembre 2014, le premier ministre du Québec, le ministre des Finances, et le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ont signé, avec les représentants des municipalités, une nouvelle entente sur la gouvernance régionale et un pacte fiscal transitoire concernant les transferts financiers aux municipalités pour 2015;

ATTENDU que le Pacte fiscal 2015 prévoyait que le gouvernement entreprendrait des discussions avec les partenaires municipaux en vue d'inclure dans un nouveau pacte fiscal pluriannuel les modalités d'un partage des revenus des redevances sur les ressources naturelles à compter de 2016;

ATTENDU que le gouvernement souhaite renforcer le soutien qu'il accorde aux municipalités pour leur permettre d'assurer, dans une perspective d'autonomie accrue et avec efficacité, des services de qualité aux citoyens et de contribuer au développement économique et social de leur milieu;

ATTENDU que le 29 septembre 2015, le gouvernement du Québec a annoncé officiellement la signature de l'Accord de partenariat avec les municipalités 2016-2019 incluant, notamment, les redevances sur les ressources naturelles et le Fonds de développement des territoires;

ATTENDU que selon les orientations privilégiées initialement par le gouvernement du Québec dans le cadre de l'Accord de partenariat avec les municipalités 2016-2019 en lien avec le programme « Redevances sur les ressources naturelles », la MRC craint une réduction de l'aide financière lors de la conclusion du prochain accord de partenariat;

ATTENDU que le Fonds de développement des territoires est indispensable pour soutenir le développement du territoire et des municipalités locales;

ATTENDU que les sources de financement des MRC sont très limitées et s'appuient principalement sur la contribution des municipalités locales (quote-part) situées sur leur territoire et le Pacte fiscal (aide gouvernementale);

ATTENDU que les MRC agissent stratégiquement à titre de gouvernement de proximité sur leur territoire dans le cadre, notamment, de l'offre et l'administration de programmes, la gestion de leurs compétences, l'attribution de nouvelles compétences et leur implication à l'échelle régionale, le tout sans recevoir une aide financière à la hauteur des responsabilités confiées;

ATTENDU la demande d'appui de la MRC de Papineau;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Pierre Fontaine, appuyé par M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle et résolu unanimement :

1. D'appuyer la MRC de Papineau et de demander au gouvernement du Québec et, plus spécifiquement à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, de considérer l'importance des MRC dans le cadre de la préparation et la conclusion du prochain accord de partenariat avec les municipalités, notamment en leur assurant un financement adéquat en concordance avec les responsabilités et les compétences qui leur sont confiées;
2. Transmettre une copie de la présente résolution à la députation régionale, à la Fédération québécoise des municipalités, à l'Union des municipalités du Québec pour appui.

**Note :**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

La deuxième période de questions est tenue.

**2019-01-024**    **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de M. le conseiller Jocelyn Dupuis, appuyée par M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle, il est résolu unanimement de lever la séance à 19 h 22.

---

Mme Judith Desmeules,  
directrice générale adjointe et  
secrétaire-trésorière adjointe

---

M. Paul Sarrazin, préfet